

CR CTSD · 25 janvier relatif aux dotations horaires globales des collèges du 93



1- Situation sanitaire

· les tests – La DSDEN dit qu'il y a une très forte stratégie dans le département : actuellement il y a des tests dans 2 EPLE par semaine, on va passer à 6 EPLE par semaine. Les objectifs quantitatifs ont été atteints.

La DSDEN déplore le peu de volontaires : la semaine dernière il y a avait 9 inscrit-e-s sur plus de 1000 inscrit-e-s.

En moyenne : entre 100 et 200 volontaires

Les campagnes de test sont ouverts aux collègues du 1^{er} degré.

Il n'y a eu aucun test positif depuis la rentrée de janvier.

Pour SUD éducation 93, cette campagne n'est pas assez visible et pas assez étendue. Il faut proposer massivement des tests dans le département.

· sédentarisation des élèves : 1 salle = 1 classe : c'est une préconisation non soumise à autorisation de la DSDEN, qui relève de la compétence du chef d'établissement.

2- Moyens sur le département

· une baisse de moyens : les collèges de l'académie perdent 66 postes.

Le H/E (le nombre d'heures par élève) était à 1,52 à la rentrée 2009. Aujourd'hui le H/E est à 138 selon les chiffres du rectorat. Il faudrait la création de 630 postes pour retrouver le taux d'encadrement de 2009.

· les effectifs :

Constat de RS (rentrée scolaire) 2020 : 78.687 élèves dans les collèges du 93 dont 74.820 en classe ordinaire (396 élèves de moins que la prévision de 75.213 élèves)

La prévision RS 2021 : 75.193 élèves : **+373 élèves** par rapport à l'année 2020/2021.

Enveloppe totale : **109.037 Heures globales**

Heures Postes : - 22 ETP / - 389 heures

HSA : 8982,24 HSA +9 ETP (8,24 % des heures)

IMP : 1353,76 IMP (1303 dans les docs CTA)

SUD éducation 93 dénonce ce constat : +373 élèves pour les classes banales et baisse de 13 équivalents temps plein.

La DSDEN a revu les repères de gestion pour pallier la baisse de moyens : **elle a fait le choix d'assurer le maintien des seuils d'élèves par classe en moyenne pour un collège mais les seuils pourront être dépassés pour certaines classes ou pour certains niveaux.**

Les E/D (nombre d'élèves par division = par classe) globaux ne changent pas.

En zone sensible : aucun E/D supérieur à 23.

En éducation prioritaire : aucun E/D supérieur à 24

Hors éduc'prio : aucun E/D supérieur à 27 (saut à JB Clément au Raincy après concertation de la Cheffe d'établissement).

MAIS : les E/D peuvent dépasser les seuils sur des niveaux

Pour les collèges d'éducation prioritaire (hors collège sensible) : les repères de gestion par division sont passés à **24,5**.

Certains E/D sont supérieurs à 24 (186 divisions sur les 2022 classes de l'EP sont concernées).

Pour les collèges hors éducation prioritaire : repère E/D de **28,5** pour 84 divisions sur les 1054 divisions des collèges hors EP.

A l'issue de la distribution des enveloppes des établissements, il reste à la DSEN :

- **319 heures soit 11 divisions provisionnées pour les ajustements de juin.**

- **84h prévues pour ouvrir 4 nouvelles ULIS collège.**

Les caisses sont vides.

- dépassement des seuils : une baisse continue

2011 : 22,80 élèves en moyenne par classe dans les collèges du 93

2020 : 23,45 élèves en moyenne par classe dans les collèges du 93

2021 : 23,71= 18 divisions de moins qu'en 2020 dans les collèges du 93

- non remplacement des enseignant-e-s : les absences de personnels ont explosé.

Pour SUD éducation 93, l'augmentation de ces absences résultent en grande partie de la dégradation des conditions de travail dans le département.

La DSDEN fait le constat de nombreux personnels non remplacés, le rectorat est actif pour trouver des solutions. En attendant la DSDEN rappelle que les établissements ont la compétence pour trouver des solutions à l'interne.

Pour SUD éducation 93, ces réponses sont contre-productives puisqu'elles font peser une charge de travail supplémentaire sur les personnels. Seules des créations de poste massives et l'amélioration de nos conditions de travail permettront de régler le problème des non-remplacements.

- la dotation en natation reste de 90h pour les 130 collèges.

Pour SUD éducation 93, cette dotation est très insuffisante.

- le calendrier de remontée des Tableaux de Répartition des Moyens : les TRM doivent remonter pour le 13 février, il n'y a pas de consignes pour précipiter le calendrier.

SUD éducation 93 a dénoncé les délais de présentation et d'élaboration des TRM qui sont extrêmement serrés dans les collèges.

- SUD éducation 93 demande qu'une réunion soit convoquée dans le département pour lister les besoins en **personnels AED** et les faire remonter au niveau académique.

Cette réunion n'aura pas lieu car la DSDEN rappelle que la répartition ne dépendra pas des besoins mais de l'enveloppe qui nous sera donnée par l'académie, elle-même dépendante du ministère.

- les dispositifs spécifiques : la dotation des ULIS de 21h à la rentrée 2020 alors qu'il était de 24h auparavant.

Les organisations syndicales sont revenues sur la nécessité de compter les élèves des dispositifs spécifiques (ULIS, NSA, UPE2A) dans les effectifs élèves et de donner les moyens pour financer leur scolarité.

SUD éducation dénonce la politique de l'administration : derrière la volonté politique d'affichage, l'inclusion des élèves relevant des dispositifs spécifiques ne bénéficie pas des moyens correspondants.

SUD éducation revendique la double inscription de ces élèves en classe ordinaire et dans le dispositif.

· Devoirs faits :

En 2020 (en année civile) : 104.714 heures.

Ces heures représentent 193 postes ou 120 ouvertures de classe.

Pour 2021, le même niveau d'enveloppe sera à disposition des équipes.

SUD éducation 93 a interrogé le DASEN sur ce que sont devenues les heures non faites en raison de la crise sanitaire pendant l'année 2020. Les heures non effectuées sont rendues au ministère.

SUD éducation 93 s'oppose à l'externalisation des difficultés scolaires avec ce dispositif qui ajoute à la charge de travail des personnels et n'améliore pas les conditions d'étude des élèves en classe.

3- Autres informations

· Sur l'auto-évaluation des établissements : initialement 20 % des EPLE, à présent il y en a moins dans le département mais c'est une demande nationale du ministère.

· prime de fidélisation : le DASEN a une réunion cette semaine pour organiser la prise d'option (obtention du montant total de la prime ou d'une partie proratisée). Une communication devrait arriver rapidement.